

## À NOTRE CENTRE

La direction du centre, en collaboration avec les membres de son équipe, veille à la mise en place de mesures de soutien pour l'élève victime d'intimidation ou de violence. S'il s'agit d'un élève mineur, la direction s'assure d'une communication de qualité avec ses parents et s'engage à les rencontrer afin de leur faire état de ces mesures et de convenir de stratégies de collaboration visant à assurer à l'élève un milieu de vie sain et sécuritaire. Nos valeurs de fierté, d'engagement et de respect guident nos actions quotidiennement. Notre intégrité à agir en cohérence avec nos valeurs est un facteur déterminant dans nos relations interpersonnelles en établissant notre crédibilité et en créant un sentiment de confiance.

# PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE ET CONTRER L'INTIMIDATION DANS NOTRE CENTRE

Document-résumé à l'intention des élèves et des parents de nos élèves mineurs, année scolaire 2025-2026.  
Trouvez la version détaillée du plan de lutte contre la violence et l'intimidation en consultant notre site web.

## PORTRAIT ACTUEL :

### *Constats dégagés lors de l'analyse de la situation (mai 2025)*

Sondage aux élèves – 359 répondants :

- **7 %** de nos élèves ont été victimes de violence verbale.
- Le sentiment de sécurité de nos élèves se situe à **4,7/5**.
- Ils ont exprimé se sentir traités de façon juste et équitable à **4,6/5**.
- Il est à noter que **86 %** de nos élèves sauraient à qui aller s'adresser s'ils étaient témoins ou victimes de violence ou d'intimidation.

### *Constats dégagés en ce qui a trait aux violences à caractère sexuel:*

Aucun incident n'a été répertorié.

## POUR EFFECTUER UN SIGNALLEMENT :

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/processus-de-plainte>

## RESSOURCES :

- \* [Jeunessejecute.ca](http://Jeunessejecute.ca)
- \* [Teljeunes.com](http://Teljeunes.com)

# DÉFINITIONS

## **CONFLIT :**

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

## **INTIMIDATION :**

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

## **VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL :**

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

## **VIOLENCE :**

Toute manifestation de force (verbale, physique, psychologique, matérielle ou sexuelle) exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son ou de l'opprimer en intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits.

# PRIORITÉS / OBJECTIFS 2025-2026

- Sensibiliser les élèves et les membres du personnel aux différents types de violence.
- Faire connaître les démarches d'intervention aux élèves et aux membres du personnel.
- Diminuer la violence verbale entre les élèves dans le centre.

## QUE FAIRE?

### ÉLÈVE VICTIME :

- Parler à un adulte de confiance.
- Ne pas rester seul.
- Dénoncer le ou les agresseurs.
- Porter plainte à un intervenant, à la direction ou au service de police.
- Utiliser notre code QR pour dénoncer une situation.
- AGIR !!!



### ÉLÈVE TÉMOIN :

- Ne pas encourager la personne qui intimide.
- Demeurer attentif aux comportements de la victime et de l'agresseur.
- Avertir ou aller chercher de l'aide d'une intervenante.
- Aviser un intervenant ou la direction du centre.
- Signaler au service de police.
- AGIR !!!

### ÉLÈVE AUTEUR :

- Arrêt d'agir.
- Retrait.
- Geste de réparation et réflexion.
- Rencontre avec un intervenant et la direction.
- Référence aux services externes.
- Toutes autres mesures disciplinaires (ex. : suspension).